



Pourquoi dire NON à l'initiative du comité d'Egerkingen, « oui à l'interdiction de dissimuler son visage ».

Stigmatisation et discrimination ! Et j'irai même jusqu'à dire instrumentalisation d'un groupe social, des femmes portant le niqab et non, la burqa. La burqa est totalement invisible en Suisse, puisque personne ne la porte. Elle reste un vêtement traditionnel Afghan qui ne s'est nullement exporté, même pas dans les pays musulmans. Sommes-nous dans la manipulation des esprits, par le flou sémantique et les illustrations choc qui sont diffusées par des campagnes d'affichage criminalisant ces femmes au même titre que les hooligans ?

Instrumentalisation, car il s'agit de jouer sur un imaginaire fantasmé que l'on enracine dans aucune réalité sociale mais qui cherche à diffuser subrepticement par des images choquantes dans les esprits, des préjugés sur les femmes musulmanes et conséquemment sur leur religion. Les esprits peu avertis et ignorants peuvent glisser facilement du groupe de femmes à la burqa à celui des femmes musulmanes voilées et à l'Islam.

Dans la réalité, une étude sociologique du chercheur A. Tunger-Zanetti rapporte que seules une trentaine de femmes portant le niqab ont pu être dénombrées. 30 femmes sur une population féminine musulmane d'environ 250 000 femmes. Qu'est-ce que cela représente ? Bien peu ! Et ce nombre ne peut être le reflet d'un phénomène social qui perturberait la paix sociale en Suisse.

Autre élément, ces femmes sont des converties pour leur majorité et n'agissent que de leur propre gré, sans aucune contrainte maritale. Ironiquement, on peut même lire que ce sont elles qui imposent cette contrainte à leur époux.

Mais plus encore, je n'ai pas entendu de femmes musulmanes qui aspirent à porter la burqa. Beaucoup ne la comprennent pas et n'en font pas une demande religieuse. La porter est une difficulté sociale énorme et l'aspiration au nom de la religion ne convainc pas. Et alors ?

Mais les femmes musulmanes aspirent à la connaissance, à la formation, à la vie active, à la participation politique et sociale et à pouvoir allier harmonieusement une vie familiale à une vie professionnelle. Là sont les vraies aspirations !

Et ce sont les aspirations de toutes les femmes ! N'avons-nous pas vu le 14 juin ? La demande claire de davantage d'égalités dans la société, dans le monde professionnel. Des appels à la non-discrimination.

C'est ainsi qu'interdire à des femmes leur tenue vestimentaire, même si nous ne sommes pas d'accord avec leur choix, revient à bafouer des droits élémentaires des libertés de choix et de croyance. On ne peut réserver ce droit aux unes et pas aux autres. On ne peut risquer des crispations diverses d'une catégorie de femmes, ou d'une communauté, ou des jeunes même



de cette communauté, sous prétexte qu'elles choisissent de s'habiller ainsi. Au nom de la non contrainte, on contraint...

Et là encore ce sont les droits humains qui sont bafoués. Toute femme peut aspirer à la liberté religieuse et se sentir en harmonie avec cette liberté.

Encourager donc une attitude inclusive et non exclusive. Favoriser tous les points d'ancrage commun entre les femmes quelles qu'elles soient et non stigmatiser la différence, pour continuer à construire le vivre ensemble. Les femmes musulmanes sont des femmes parmi les femmes. Et si on parlait féminisme intersectionnel ?

Nous saluons et soutenons le contre-projet indirect de la Confédération et du Parlement qui a l'avantage de légiférer sur des points clairs et nécessaires comme les contrôles d'identité, et qui protège les femmes subissant des violences ; il est évident que nous, femmes musulmanes, à l'instar de toutes les femmes, nous nous engageons contre toutes formes de violence à l'encontre de nos personnes. Ce contre-projet a l'avantage également de proposer des mesures d'intégration pour les femmes dans leur ensemble et de contribuer à l'égalité dans notre société.

Sandrine Ruiz, présidente
de l'UVAM.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Ruiz', written over a white background.